



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt**
Service Régional de l'Alimentation
Pôle Santé et Protection des Végétaux

Compte rendu du CROPSAV des Pays de la Loire Commission spécialisée Végétale

ANSES - Angers, le 4 juillet 2017

Présents :

Anthony BELLETESTE, Conseil départemental de la Sarthe
Didier BOISSELEAU, DDPP de Maine-et-Loire
Pascal BOUCAULT, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Jeannick CANTIN, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Jocelyn FOUCHER, BHR
Serge GELOT, POLLENIZ/ réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire
Gérald GUEDON, POLLENIZ/réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire
Pascal LAIZE, FRSEA Pays de la Loire
Laurent MAILLARD, DDT 49
Hélène PAUCET, FRSEA Pays de la Loire
Marc PONDAVEN, POLLENIZ/ réseau FREDON- FDGDON Pays de la Loire
Vincent POUPARD, GNIS Ouest
Philippe WEGMANN, BHR

Jean-Noël de CASANOVE, chef de SRAL
Elisabeth BOISSELEAU, chef du pôle Santé et Protection des Végétaux PSPV du SRAL
Sylvain OCTAU, responsable du domaine Santé des végétaux au PSPV
Marcel AMOUCHAL, chef de mission plan d'urgence en santé végétale au PSPV

Structures excusées :

Confédération Paysanne des Pays de la Loire
Conseil Régional Pays de la Loire
FNE Pays de la Loire
Conseil départemental de la Mayenne

Ordre du jour :

- 1 Informations *Xylella fastidiosa* : état des lieux et plan d'urgence (Etat)
- 2 Plan d'action régional Rongeurs aquatiques envahissants (FREDON)
- 3 Plan d'action régional campagnol des champs (FREDON)

***Xylella fastidiosa* : présentation (exposé)**

Elisabeth Boisseleau, Sylvain Octau (DRAAF/SRAL)

Xylella fastidiosa : situation sanitaire, perspectives et projet de plan d'urgence régional
voir le support édité à l'adresse suivante :

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/CROPSAV-Pays-de-la-Loire>

***Xylella fastidiosa* : relevé des échanges**

Jean-Noël de CASANOVE

La directrice de la DRAAF, madame Lebon, souhaite que soient organisées des réunions départementales pour sensibiliser les distributeurs, jardinerie, paysagistes, fleuristes et collectivités.

A l'échelon régional, un séminaire sera organisé à l'automne en Maine-et-Loire.

Jean-Noël de CASANOVE

apporte la précision qu'il s'agit d'un plan d'urgence départemental, sous la tutelle du préfet de département.

Didier BOISSELEAU (DDPP)

Au-delà de la préparation des plans d'urgence, il faudrait faire des exercices, soit totalement fictifs, soit sur la base d'une suspicion réelle et en partant d'un faux positif.

Vincent POUPARD (GNIS SOC)

se demande quelles sont les interventions faites à l'échelon national, en termes de communication auprès des acteurs professionnels nationaux : jardinerie, fleuristes,... Les plaquettes d'information devraient être réalisées au niveau national.

Jean-Noël de CASANOVE (DRAAF/SRAL)

indique qu'il faudra faire remonter cette observation du CROPSAV vers le CNOPSAV.

prévoit des réunions de coordination techniques début septembre.

Didier BOISSELEAU (DDPP)

souligne l'importance de la gestion des listes de diffusion afin de maintenir l'opérationnalité du plan.

J. FOUCHER (BHR)

s'interroge sur les modalités de financement des actions prévues par le plan d'urgence (Combien ça coûte ? Qui finance ? Et quelles modalités ?)

Didier BOISSELEAU (DDPP)

répond qu'il faudrait organiser un exercice de simulation pour avoir une estimation financière.

Vincent POUPARD (GNIS SOC)

s'étonne que le financement des opérations du plan d'urgence ne soit pas abordé dans la version actuelle du plan d'urgence.

Dider BOISSELEAU (DDPP)

répond que l'aspect financier, dans le cadre d'un plan d'urgence, est traité en aval et souligne que

L'Etat prévoit un budget dédié aux gestions des foyers : Budget sanitaire.

***Xylella fastidiosa* : synthèse**

Jean-Noël de CASANOVE (DRAAF/SRAL)

constate que le projet actuel du plan d'urgence est approuvé à l'unanimité par le CROPSAV.

Les actions prioritaires suivantes sont alors proposées :

Actions	Qui ?	Quand ?
Interroger le CNOPSAV sur la constitution d'outils de communication au niveau national	DRAAF/SRAL	En juillet
Réunions techniques pour coordonner les actions prévues dans le plan d'urgence	DRAAF/SRAL et l'OVS Les acteurs impliqués	À partir de septembre
Retourner les fiches-missions	Les partenaires	pour le 15 août
Opérations de communication à l'échelle de la région, déclinées dans les départements	DRAAF/SRAL et l'OVS	

En conclusion, les membres présents du CROPSAV, Commission spécialisée Végétal, prononcent un avis favorable au projet de plan d'urgence présenté.

PAR Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE)

Gérald GUEDON, directeur de la FREDON (Document en ligne)

présente des informations épidémiologiques, des résultats actuels, des mesures de surveillance et de lutte envisagées et des propositions pour leur financement.

A la question de Pascal Laizé, sur la possibilité de relever les pièges le dimanche, Marc Pondaven répond qu'aucune réglementation n'interdit cette opération.

Didier Boisseleau souligne les précautions à prendre lors de la mise à mort des animaux, pour éviter leur souffrance. Il ajoute que le ramassage des animaux morts est une mesure de lutte contre la leptospirose.

Le PAR présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PAR Campagnol des champs

Gérald GUEDON, directeur de la FREDON (Document en ligne)

présente des informations épidémiologiques, des résultats actuels, des mesures de surveillance et de lutte envisagées et des propositions pour leur financement.

Elisabeth Boisseleau souligne qu'il ne paraît pas envisageable de financer dans le cadre de la surveillance biologique du territoire un réseau de surveillance et l'édition d'un bulletin de santé du végétal spécifique au campagnol.

Gérald Guédon répond qu'il est envisagé plutôt d'inclure des observations, des analyses de risques et des mesures alternatives de lutte dans les BSV existants concernés (Arboriculture, grandes cultures, etc.).

Le PAR présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Jean-Noël de Casanove remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 17h15.

&&&&&